

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL 2025-0238 900, RUE DU TRAPPEUR

**AVIS PUBLIC** est par la présente donnée, par le soussigné, qu'au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le jeudi 2 octobre 2025 à 20 heures à la salle du conseil au 241, rue Coutu, le conseil statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

#### **USAGE CONDITIONNEL 2025-0238**

##### Emplacement

900, rue du Trappeur  
Lot : 5 842 350  
Zone F-1

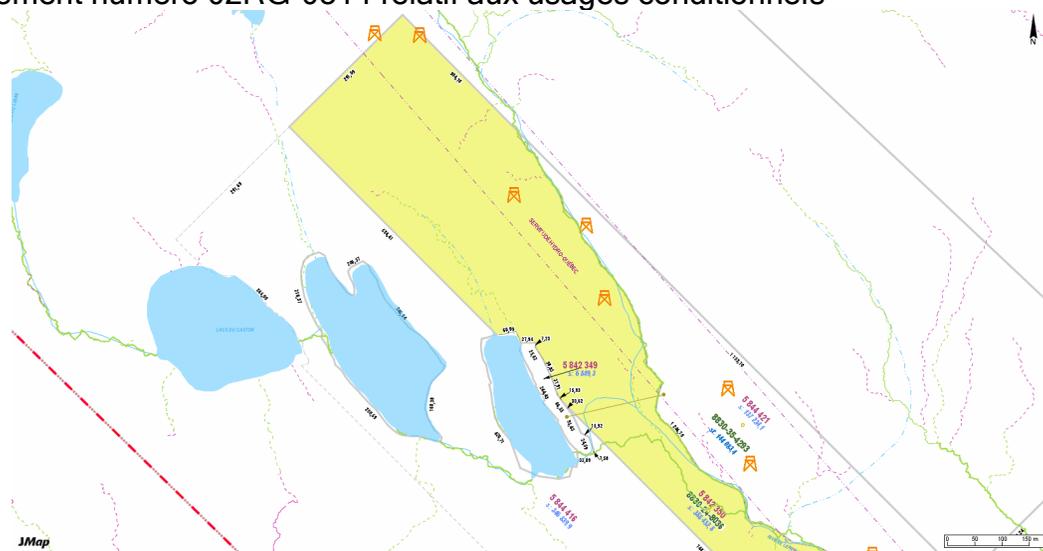
##### Objet de la demande

La demande est à l'effet de permettre un projet intégré récréotouristique incluant :

- 1 chalet locatif
- 7 camps de cabanes
- 3 cabanes d'arbres
- 2 yourtes
- 1 bain à remous, 1 sauna, 2 douches
- 12 sites de campings sauvages

##### Disposition réglementaire affectée

Règlement numéro 02RG-0314 relatif aux usages conditionnels



Lors de la séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, ce 16<sup>ème</sup> jour du mois de septembre, deux mille vingt-cinq (16 septembre 2025).

Éric Gélinas M. ATDR  
Directeur général  
Greffier-trésorier